



**Compte-rendu
GROUPE JEUNESSE
Lundi 31 août 2009
A la mairie de Haudonville**

Etaient présents :

Mesdames : Marie-France LOPPION (Frambois), Andrée STOECKLIN et Hélène BROYEZ (Gerbéviller),

Messieurs : Pascal BURGAIN (Magnières), Bernard SATORI (Haudonville), Jean-Marie LECLERE (Vathiménil), Alexis TSCHENS (Frambois) et Philippe ALAVOINE (Vallois),

Excusés : Isabelle GEORGE et Pascal DURAND,

Participait également à la réunion : Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

Marie-France LOPPION introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour. Contrairement à ce qui avait été annoncé, celui-ci débutera par un avis sur l'aire de jeux et de sport de la mairie de Vallois.

Avant cela, un point est fait sur le budget disponible pour les actions du groupe de travail : 2 000 € restent sur la ligne transports et 841 € sur les animations.

Sur 2009-2010, le Conseil Général devrait accorder une aide de 9 500 € sur la totalité des actions du groupe de travail (1 000 € pour la sensibilisation aux Espaces Naturels Sensibles, 1 500 € pour les sorties et 7 000 € pour « Agir Sports »). Cette aide n'est pas encore totalement acquise puisqu'elle n'a pas encore été votée par la Commission Permanente du Conseil Général.

1. Avis sur le projet d'aire de jeux et de sport de la mairie de Vallois

La mairie de Vallois demande des subventions au Conseil Général et au Conseil Régional pour la réalisation d'une aire de jeux et de sports. La communauté de communes est sollicitée par la commune pour donner un avis sur ce projet et le soutenir auprès de ces deux partenaires. C'est donc au groupe de travail « jeunesse » que ce projet est présenté avant d'être examiné par le conseil communautaire.

Philippe ALAVOINE, maire de la commune, présente donc le projet au groupe de travail :

- > la commune de Vallois est peuplée de 35 enfants de moins de 18 ans (soit 25 % de la population)
- > aucune aire de jeux n'existe.
- > la municipalité a donc décidé d'en créer une pour les habitants, l'école et les personnes des alentours.
- > il serait possible d'utiliser cet équipement dans le cadre des activités associatives et notamment « Agir Sports ».
- > trois critères liés au développement durable sont développés dans ce projet : l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, l'insertion sociale pour la construction de l'aire de jeux et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- > le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- État, au titre de la DGE : 19,16 % notifiés, soit 11 600,00 €,
- Conseil Général, au titre du Développement Durable : 20 %, soit 12 110,00 €
- Conseil Régional, au titre de la Politique d'Appui au Développement Territorial : 40,84 %, soit 24 730,00 €
- Le reste sur les fonds propres de la commune, soit 12 110,00 €

Suite à cette présentation, le groupe de travail propose de soutenir le projet.

2. Indemnisation des associations dans le cadre d'Agir Sports

> Indemnisation des clubs et associations :

Lors de la dernière réunion du groupe de travail, il avait été proposé que l'indemnisation des clubs et associations soit augmentée. Afin de faciliter la compréhension de cette indemnisation, un nouveau mode de calcul est proposé au groupe de travail.

D'après la simulation effectuée avec les données de 2008, toutes les associations recevraient une indemnisation plus importante. Le détail de ce calcul est disponible en annexe.

Pascal BURGAIN souhaite qu'une synthèse des fréquentations de chaque activité soit réalisée pour compléter ce nouveau mode de calcul.

> Augmentation de la participation des communes extérieures :

Il avait également été question d'augmenter le montant de participation à « Agir Sports » des communes extérieures au territoire de la CCM dont les enfants bénéficient de l'action. Sur l'ensemble des communes participantes, le coût moyen par habitant est de 2,21 €. Afin que l'augmentation ne soit pas trop brutale pour les communes extérieures (le coût est actuellement de 1 € par habitant), le groupe de travail propose que la participation demandée soit de 1,50 € par habitant en 2010.

> Bonnets de bain :

Afin de permettre d'identifier plus facilement les enfants de la Mortagne participant à « Agir Sports » et de ne plus avoir de problèmes d'oublis, il avait été proposé d'acheter des bonnets de bain. Des tarifs ont été demandés. Pour 100 bonnets, il faut compter 100 € pour des bonnets en latex et 350 € pour des bonnets en silicone. Après comparaison des deux types de bonnets, le groupe de travail propose que des bonnets en silicone soient achetés.

3. Mise en œuvre des chantiers « argent de poche »

Deux types d'actions ont été présentés lors de la précédente réunion : la bourse aux projets et les chantiers « argent de poche ». Les recherches sur la mise en place de ces actions ont été poursuivies.

> Bourse aux projets / Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC)

- Le FIC a été identifié comme outil possible pour mettre en place un système de bourse aux projets. Ce fonds fonctionne de la manière suivante :
 - Mise en place d'un règlement et conventionnement avec une association et le Conseil Général (1 € apporté par la CCM est abondé par 1 € du CG). Une enveloppe est alors disponible.
 - Création d'un comité de pilotage pour l'analyse des demandes
 - Versement des aides par l'association aux porteurs de projets

- Le groupe de travail redoute que peu de projets soient déposés. L'enveloppe réservée pour cette opération le serait donc inutilement.
- Des exemples d'opérations de ce type pourraient être intéressants à étudier. L'équipe de prévention du Lunévillois sera contactée sur ce sujet par Marie-France LOPPION.
- Dans un premier temps, il sera possible via le bulletin intercommunal d'inviter les jeunes du territoire à contacter la communauté de communes pour faire part de leurs projets. L'idée de mettre en place un FIC pourra être alors poursuivie.

> Argent de poche

- Suite à l'intervention de Marie-France LOPPION en conseil communautaire sur ce projet, seule la réponse de Fraimbois a été reçue.
- Même si des travaux d'intérieur peuvent être prévus, il semble que la période d'été soit la plus favorable à la réalisation de tels chantiers (pas d'interférences avec les études, disponibilité plus grande des encadrants,...).
- Le groupe de travail estime qu'un tel projet doit voir le jour : il répond à une attente des jeunes et permet une insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- Afin de mettre en place un règlement et une organisation de l'action, le groupe de travail souhaite :
 - Avoir plusieurs exemples différents à comparer,
 - Connaître si des subventions sont possibles.

4. Organisation des prochaines sorties et animations

> Kayak + Vélorail

- Dominique GALMICHE (kayak) et Pierre MANGEOLLE (vélorail) sont prêts à organiser une sortie de ce type à la fin du printemps 2010.
- Une rencontre avec eux, Marie-France LOPPION, Bernard SATORI et Alexis TSCHENS sera programmée prochainement pour définir les modalités techniques de cette sortie.

> Sorties dans un club sportif professionnel

- Des places gratuites sont disponibles selon des conditions définies dans le document joint. Le transport peut être pris en charge par la communauté de communes (il est estimé à 350 € TTC aller/retour jusqu'à Nancy).
- Le groupe de travail propose d'emmener un groupe aux matchs suivants :
 - SLUC basket le 24 octobre 2009 contre Châlons (accompagnement par Bernard SATORI, Alexis TSCHENS et éventuellement Andrée STOECKLIN)
 - ASPTT handball Nancy le 12 février 2010 (accompagnement par Hélène BROYEZ, Bernard SATORI et éventuellement Alexis TSCHENS)

> Jeux + crêpes

- Des contacts ont été identifiés pour l'organisation de cette journée.
- Il est proposé que cette dernière se déroule en février, organisée conjointement avec les jeunes du village et le comité des fêtes.

> Week-end dans un endroit à définir

- Faute de disponibilités, ce projet ne sera pas réalisé dans l'immédiat.

5. Relance de la communication auprès des jeunes

Afin de reprendre contact avec les jeunes, il est proposé d'envoyer un message les invitant à préparer la programmation des sorties évoquées ci-dessus lors d'une réunion le **vendredi 18 septembre à 18h30 à la Maison des Associations de Gerbéviller.**

6. La contribution du groupe "jeunesse" à la fête de l'eau en 2010

La sortie kayak + draisines est la principale proposition à mettre en avant sur ce thème. La construction d'un radeau bibliothèque ainsi qu'un chantier de nettoyage des rives de la Mortagne ont été proposés. Ces questions seront précisées lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

7. Questions diverses

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée le :

Mardi 29 septembre 2009 à 20h30

A la Maison des Associations de Gerbéviller

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Jeunesse »
- membres du Bureau
- communes

Simulation du nouveau calcul d'indemnisation des clubs et associations pour Agir Sports (2009)

Catégorie	Nombre d'animateurs nécessaires	Activités concernées en 2008	Coût de la 1/2 journée
1	2	Accompagnement transport	30,00 €
2	2 à 3	Familles rurales, FR Fraimbois, danse (FRG)	80,00 €
3	4 à 5	Club Vosgien, Football, Judo (FRG), Aéroclub, Kayak	100,00 €
4	6 à 7		120,00 €
5	8 à 9	Tennis, gym (FRG)	140,00 €
6	10 et +		160,00 €
7	piscine	Piscine (4 heures)	220,00 €

Activité	Nbre de demi-journées	Catégorie	Coût à la 1/2 journée	Simulation (données 2008)		Comparaison par rapport à 2008
FAMILLES RURALES - piscine	3	7	220 €	660 €	2 300 €	188 €
FAMILLES RURALES - jeux	6	2	80 €	480 €		
FAMILLES RURALES - accomp aéroclub	2	3	100 €	200 €		
FAMILLES RURALES - gym	6	2	80 €	480 €		
FAMILLES RURALES - accompagnement bus	16	1	30 €	480 €		
FOOTBALL	6	3	100 €	600 €	660 €	128 €
FOOTBALL - accompagnement bus	2	1	30 €	60 €		
CLUB VOSGIEN - rando	3	3	100 €	300 €	330 €	124 €
CLUB VOSGIEN - accompagnement bus	1	1	30 €	30 €		
FR Gerbéviller - danse	6	2	80 €	480 €		
FR Gerbéviller - judo	6	3	100 €	600 €	1 140 €	44 €
FR Gerbéviller - accompagnement bus	2	1	30 €	60 €		
TENNIS CLUB	6	5	140 €	840 €	930 €	6 €
TENNIS CLUB - accompagnement bus	3	1	30 €	90 €		
KAYAK CLUB	4	3	100 €	400 €	460 €	100 €
KAYAK CLUB - accompagnement bus	2	1	30 €	60 €		
FR FRAIMBOIS	1	2	80 €	80 €	80 €	2 €
FR FRAIMBOIS - accompagnement bus	0	1	30 €	0 €		
TOTAL	49			5 900 €	5 900 €	592 €

Nancy, le 7 septembre 2009

■ DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EDUCATION

SERVICE DES SPORTS

Madame, monsieur,

Vous bénéficiez de l'opération « places de matchs » pilotée par le service des sports du conseil général. Afin de faire face à l'augmentation des demandes, je vous propose le fonctionnement suivant :

- L'ensemble des correspondances, questionnements et demandes sera traité par le service, les seuls vendredi à partir des emails, fax et courriers reçus.
- Les réservations se feront uniquement par mail, courrier ou fax (coordonnées en bas de ce courrier) **jusqu'au vendredi midi** de la semaine précédant le match.
- En retour, un avis de réservation ou de non réservation de votre demande d'invitation sera fait ce même vendredi, l'après-midi, par mail ou par fax ou le lundi matin suivant. Cet avis est la garantie que vos places ont bien été réservées à la billetterie du club.
- Sur votre demande d'invitations vous voudrez bien préciser le nom du référent (possibilité d'indiquer 2 noms, pour éviter les changements de dernière minute), le nombre de personnes en distinguant adultes et enfants.
- Les billets seront retirés, sous enveloppe au nom de votre association et de votre référent au guichet invitation le soir du match. Une pièce d'identité peut vous être demandée.

Il est obligatoire que la ou les personnes responsables du groupe accompagnent celui-ci à son emplacement et y restent jusqu'à la fin du match.

Je vous précise que l'octroi des places n'est pas systématique. Le département dispose d'un nombre limité de places. Néanmoins, nous ferons en sorte que chaque demandeur puisse, au moins deux fois dans la saison, assister à un match. Les invitations pour les matchs du SLUC Basket étant de faible quantité par rapport au nombre de demandes, nous n'en donnerons pas plus de 30 par groupe. Le nombre maximum est fixé à 50 pour l'ASNL.

Je vous rappelle que les priorités de la politique sportive du département sont, dans l'ordre, le réseau éducatif de Meurthe et Moselle (REMM), les instituts éducatifs accueillant des enfants, la prévention spécialisée puis les foyers de personnes handicapées et enfin l'ensemble des partenaires sportifs.

Vous trouverez ci-joint les différents calendriers sportifs de l'ASNL, du SLUC Basket, du Grand Nancy ASPTT Handball, du Vandoeuivre Nancy Volley-ball, de Nancy Seichamps rugby et du SLUC Nancy Football américain les tigres. Tous ces clubs vous proposent des invitations. Veuillez à consulter les sites Internet des clubs pour connaître les changements dans les calendriers, nous ne sommes pas en mesure de vous donner ces informations.

L'ASNL propose aussi des invitations pour la coupe de la Ligue. Nous n'avons pas d'invitations pour la coupe de France.

Certains matchs sont classés « matchs de gala » par l'ASNL et le SLUC Basket donc nous disposons de moins d'invitations pour ceux-ci.

Pour la saison 2009-2010 :

SLUC Basket – matchs de galas : ASVEL – ROANNE – STRASBOURG – LE MANS et ORLEANS.

ASNL – matchs de galas et/ou à risque : MARSEILLE – LYON – PSG et BORDEAUX.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane DUPRE
Responsable du Service des Sports